

COMMUNE DE GRANCEY LE CHATEAU NEUVELLE

Compte-rendu du conseil municipal du 17 avril 2014

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 17 avril 2014 à 20h30 sous la présidence de Patrick NOURISSAT, Maire.

Présents : Patrick NOURISSAT, Jean-Yves MENGUY, Cécile PONSOT, Alain LAMBERT, Hubert BIDAUT, Sylvère CHEVALLIER, Jérôme FOLLEA, Boudoulaye GANOU, Eric LAMBERT, Patrick MUGNIER

Excusé : Léon LENZ

Le conseil municipal a une pensée pour Kees et Corien VOLGER qui viennent d'être grièvement blessés dans un accident de la circulation.

Le maire informe d'un arrêté de délégations de fonctions et de signatures aux adjoints :

1^{er} adjoint : J-Yves MENGUY : Travaux, voirie, eau, assainissement, forêt

2^{ème} adjointe : Cécile PONSOT : Finances, vie sociale, jeunesse, communication

3^{ème} adjoint : Alain LAMBERT : urbanisme, développement, environnement, culture, sport

Délégation générale au Maire : (une abstention : P. NOURISSAT)

Le conseil municipal, décide en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, de donner au maire une compétence pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation et l'exécution des marchés dont le montant est inférieur à 5 000 € et pour toute la durée de son mandat.

Désignation des délégués pour différents organismes

Caisse locale d'énergie (CLE) : Titulaire : Jean-Yves MENGUY, suppléant : Eric LAMBERT

CNAS : Patrick NOURISSAT (élu), Frédérique JOLIVET (agent)

SITIV : Titulaire : Jean-Yves MENGUY, suppléant : Jérôme FOLLEA

GIP-ebourgogne : titulaire : Boudoulaye GANOU, suppléant : Cécile PONSOT

Parc national : Titulaire : Jérôme FOLLEA, suppléant : Patrick MUGNIER

Garants d'affouages : Jean-Yves MENGUY, Jérôme FOLLEA, Sylvère CHEVALLIER

Correspondant défense : Sylvère CHEVALLIER

Correspondant sécurité routière : Léon LENZ

Membres CCAS :

- élus : Cécile PONSOT – Hubert BIDAUT – Jérôme FOLLEA – Boudoulaye GANOU

- non élus : Jacqueline FOLLEA – Sabine LAMBERT – Véronique BREUL – Marius RANDRANTO

Commission appel d'offres : Patrick NOURISSAT – Jean-Yves MENGUY – Cécile PONSOT – Alain LAMBERT

Commission communale des impôts directs :

Titulaires

Sylvère CHEVALLIER

Boudoulaye GANOU

Suppléants

Philippe DESCHAMPS

Christopher LENZ

Eric BRATIGNY
Annie BRONDEAU
Eric LAMBERT
Jacques de MANDAT GRANCEY

Jacqueline FOLLEA
Caroline CLAIROTTE
Yves NOURISSAT
Jean-Pierre TILLEQUIN

Mise en place des commissions communales

Le maire fait partie de toutes les commissions et chaque commission est sous la responsabilité de l'adjoint correspondant

Commission forêt

Responsable : Jean-Yves MENGUY

Conseillers : Jérôme FOLLEA - Sylvère CHEVALLIER

Suivi employé communal : Jean-Yves MENGUY sera seul interlocuteur et le maire son employeur

Voirie communale, bâtiments communaux, locatifs, suivi des travaux, matériel communal, eau et assainissement

Responsable : Jean-Yves MENGUY

Conseillers : Sylvère CHEVALLIER – Eric LAMBERT – Patrick MUGNIER

Fêtes et loisirs, réceptions

Responsable : Cécile PONSOT

Conseillers : Hubert BIDAUT et tous les autres conseillers

Petite enfance, école

Responsable : Cécile PONSOT

Conseiller : Patrick MUGNIER

Finances

Responsable : Cécile PONSOT

Conseillers : les adjoints

Suivi administratif des locations

Responsable : Cécile PONSOT

Conseiller : Eric LAMBERT

Informations, communication

Responsable : Cécile PONSOT

Conseillers : Boudoulaye GANOU, Léon LENZ

Cimetière

Responsable : Cécile PONSOT

Conseiller : Jean-Yves MENGUY

Culture, tourisme, sport

Responsable : Alain LAMBERT

Conseiller : Hubert BIDAUT, Boudoulaye GANOU, Léon LENZ

Développement économique

Responsable : Alain LAMBERT

Conseiller : Jérôme FOLLEA

Environnement et urbanisme

Responsable : Alain LAMBERT

Conseillers : Patrick MUGNIER, Jérôme FOLLEA

Relation avec les associations : Patrick NOURISSAT

Conseillers : Hubert BIDAUT, Jérôme FOLLEA, Boudoulaye GANOU, Eric LAMBERT

Indemnités du maire et des adjoints

Maire : 15% de l'indice 1015

1^{er} adjoint : 6.6% de l'indice 1015 (+ majoration 15% chef-lieu de canton)

2^{ème} adjoint : 5.52 % de l'indice 1015

3^{ème} adjoint : pas de rémunération

Alain LAMBERT refuse son indemnité et propose qu'elle permette de verser aux conseillers des remboursements forfaitaires pour leurs déplacements lorsqu'ils sont dans le cadre de leurs missions. Le conseil municipal accepte cette proposition.

Affaires diverses

- Pour l'automate d'alerte de la Préfecture, 6 personnes sont prévenues : Le maire, les 3 adjoints, Sylvère CHEVALLIER, Boudoulaye GANOU.

- Entretien des remparts : Le conseil municipal décide de remettre des poneys sous les remparts assez rapidement. Une clôture sera installée prochainement. D'autres solutions pourront être étudiées : épareuse sur une partie des remparts ou plantation de plantes rampantes. Il est envisagé de remplacer les spots manquants.

- Centenaire de la guerre : une association demande une photo du monument aux morts. Jacqueline FOLLEA accepte de le faire le 08 mai.